



③ (A)MENAGER

S'affirmer comme une éco-métropole rurale & urbaine

ENJEUX & DEFIS

Les métropoles concentrent les services, les centres de formation et les revenus... Ici les richesses sont sur tout le territoire. Plutôt que de subir les logiques classiques de métropolisation, le CDPB suggère que le Pays Basque invente son propre modèle de métropolisation et d'organisation du territoire. Evoquée au début des années 2000, la logique de « **ville-pays** » pourrait se concrétiser au travers d'une métropole atypique, à la fois rurale et urbaine, jouant sur sa poly-centralité, son réseau de villes et villages, valorisant et préservant la qualité de son environnement.

Il s'agit d'une part de développer **une vision intégrée de l'aménagement** et d'autre part de faire le pari du rural **en rééquilibrant le développement urbain et économique vers l'intérieur du territoire** : une approche globale de la revitalisation des territoires. Un modèle d'aménagement qui associe développement urbain et économique, habitat et mobilité, consolide les centralités sur les territoires plus ruraux et intérieurs, les connexions avec les autres pôles urbains du littoral.

En 2012, la démarche « (a)ménageons le Pays Basque » a apporté un socle de connaissances très riches, des éléments de prospective et une invitation à choisir une mode d'urbanisme qui favorise systématiquement les centralités, les polarités existantes, afin d'intensifier les offres et les usages, utiliser l'espace de façon économe, de gérer de manière plus collective et solidaire les biens communs et les ressources naturelles

Au-delà, la société basque pourrait réinventer son rapport à l'urbain et au rural, en ville comme à la campagne : il est temps d'interroger la place de la maison et l'avenir de l'etxe, l'habitat collectif et les formes urbaines compactes, la mobilité douce, l'espace public, la place de la nature et du paysage...

ORIENTATIONS & PROPOSITIONS

3.1. Affirmer la poly-centralité du Pays Basque pour développer l'intérieur du Pays Basque

- **Redéfinir les zones de développement de demain** dans tous les champs de la vie économique et sociale (habitat, zones d'activités, formation...) autour de centralités comme Mauléon, Saint-Palais, Cambo, en combinant systématiquement des offres de mobilité¹.
- **Installer les futurs centres de décision dans la zone rétro-littorale** : services de la CAPB, centres de formation, autres administrations et services publics...

¹ Cf. axe ③ point 3.2



- Combiner **politique volontariste d'implantation économique, réhabilitation des centres-bourgs et politique d'attractivité des vallées.**
→ connexion très haut débit des centre-bourgs, maintien des services publics, offre de logement et de mobilité adaptés, promotion du cadre de vie en Pays Basque intérieur
- Créer de nouvelles cohérences dans l'aménagement du territoire entre habitat, économie et offre de mobilité en s'appuyant sur les PLUi et le futur ScoT.

3.2. Organiser les réseaux de mobilité pour faciliter le développement des territoires²

- **Faciliter la mobilité depuis les territoires intérieurs jusqu'à la frange urbaine littorale et les territoires voisins (Sud Landes, transfrontalier) par l'aménagement d'un réseau de transport à l'échelle de tout le Pays Basque, le développement d'outils pour faciliter l'intermodalité, l'harmonisation des politiques tarifaires.**
- Création d'un **calculateur d'itinéraire multimodal** permettant de rendre immédiatement accessible les offres publiques et privées de mobilité à l'échelle du Pays Basque, Sud Landes et transfrontalière, pour les différents usages possibles (administratif, médical, touristique...).
- **Conditionner les politiques urbaines à l'existence d'offre de transport** : pas de nouveau projet (habitat, équipement, zone d'activité...) sans offre de mobilité.
- **Donner la priorité aux mobilités douces et partagées** dans les politiques urbaines (marche, vélo, véhicules « collectifs »).
→ systématiser les espaces dédiés et sécurisés, les outils d'auto-partage et de co-voiturage, politique de stationnement sélective (badges pour co-voitureurs), projet de péage urbain.
- **Développer l'étoile ferroviaire autour de Bayonne** (vers Hendaye, Sud Landes, Adour, Nive / Garazi) dans une logique de RER ou « **Topo d'Iparalde** ».
- **Soutenir les solutions alternatives locales** (service de mobilité associatif, citoyen, communal) et toutes les actions de sensibilisation pour faire évoluer les pratiques et usages.

3.3. Développer de nouvelles approches urbaines pour accompagner le changement éco-citoyen³

- **Prioriser des formes plus compact de l'urbanisme et de l'habitat**, dans une logique de « construire de la ville sur la ville » et de meilleure gestion de l'espace public
- **Développer un urbanisme durable intégrant la protection du patrimoine naturel** (eau, biodiversité, milieux, paysages de la montagne au littoral, trames...), la mesure des risques et des effets du changement climatique, des risques.
- Mener un travail de recherche et de sensibilisation pour penser le mode d'urbanisation de demain.

² Cf. Contribution CDPB au PDU (mai 2019)

³ Cf. Contribution CDPB au PLH (mars 2019)



→actions avec les habitants pour repenser les espaces publics et des centre-bourg ; recherche sur l'éco-etxe de demain ; nouvelles approches des places publiques, de la végétalisation et de la nature en ville

- **Accompagner les alternatives** en matière d'habitat, de cadre de vie, de mobilité douce.
→recensement et accompagnement des innovations, de l'habitat participatif et intergénérationnel, maillage des zones vertes / jardins d'agrément, potagers, jeux pour enfants...
- **Accompagner les réflexions sur les nouveaux modes de vie**, le travail à distance, la pluri-activité, etc.
→animation de débats sociétaux dans l'ensemble du territoire, création d'espaces alternatifs de réflexion